



ASSOCIATIONS DEMANDE DE SUBVENTION POUR 2024

Joindre OBLIGATOIREMENT
à la demande :

- 1° Le compte d'exploitation de l'année 2023
- 2° Le budget prévisionnel pour 2024
- 3° Un relevé d'identité bancaire ou postal

IMPRIMÉ À RETOURNER,
en UN SEUL EXEMPLAIRE,
à la Mairie de ROSPORDEN,
avant le **14 janvier 2024**,
délai de rigueur au-delà
duquel la demande ne
pourra être examinée.

Hôtel de ville
10, rue de Reims
CS 90092
29140 ROSPORDEN

Rosporden | Kernével



TABLE DES MATIERES

PARTIE - A-	PARTIE A REMPLIR PAR LES ASSOCIATIONS, GROUPEMENTS, SOCIETES EXERÇANT LEUR ACTIVITE A KERNEVEL ET ROSPORDEN	2
PARTIE - B-	A REMPLIR PAR TOUS	2
PARTIE - C-	PARTIE A REMPLIR UNIQUEMENT PAR LES ASSOCIATIONS, GROUPEMENTS OU SOCIETES EXERÇANT LEURS ACTIVITES SUR LES PLANS DEPARTEMENTAL, REGIONAL OU NATIONAL :	3

NATURE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

ARTISTIQUE

PATRIOTIQUE

CULTURELLE

SYNDICALE

ENTRAIDE

PARTIE - A- PARTIE À REMPLIR PAR LES ASSOCIATIONS, GROUPEMENTS, SOCIÉTÉS EXERÇANT LEUR ACTIVITÉ À KERNEVEL ET ROSPORDEN

- DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ :
- SIÈGE SOCIAL (ADRESSE) :
- NOM ET ADRESSE DU PRÉSIDENT :
- NOM ET ADRESSE DU TRÉSORIER :

PARTIE - B- À REMPLIR PAR TOUS

Liste des activités proposées par l'Association et motifs de la demande de subvention.

Si votre Société compte plusieurs sections distinctes, précisez ci-dessous l'objet de chacune d'elles, son nombre total d'adhérents et le nombre de ceux habitant sur la commune :

PARTIE - C- PARTIE À REMPLIR UNIQUEMENT PAR LES ASSOCIATIONS, GROUPEMENTS OU SOCIÉTÉS EXERÇANT LEURS ACTIVITÉS SUR LES PLANS DÉPARTEMENTAL, RÉGIONAL OU NATIONAL :

- DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ :
- SIÈGE SOCIAL (ADRESSE) :
- VOTRE SOCIÉTÉ A-T-ELLE UNE SECTION SUR KERNÉVEL OU ROSPORDEN ?

dans l'affirmative,

- ADRESSE DE LA SECTION LOCALE :

- NOM ET ADRESSE DE SON PRÉSIDENT :

- NOM ET ADRESSE DE SON TRÉSORIER :

- NOMBRE D'ADHÉRENTS DE LA COMMUNE : -----

A,

Le,

Signature, Nom du Signataire, Cachet

MERCI DE JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

2 - BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ASSOCIATION

Vous devez compléter cette fiche si votre demande de subvention concerne le fonctionnement général de votre association ou son objet social. Si vous disposez déjà d'un budget respectant la nomenclature du plan comptable associatif², il vous suffit de le transmettre sans remplir la fiche à l'exception de la case précisant le montant de la subvention demandée.

Exercice : **date de début :** **date de fin :**

Charges	Compte de résultat anticipé (année N -1)	Prévisionnel (année N)	Produits	Compte de résultat anticipé (année N -1)	Prévisionnel (année N)
60 – Achat			70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises		
Achat d'études et de prestations de services			Prestation de services		
Achats non stockés de matières et de fournitures			Vente de marchandises		
Fournitures non stockables (eau, énergie)			Produits des activités annexes		
Fourniture d'entretien et de petit équipement			-		
Autres fournitures			-		
61 – Services extérieurs			74 – Subventions d'exploitation		
Sous traitance générale			État (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))		
Locations			-		
Entretien et réparation			Région		
Assurance			-		
Documentation			-		
Divers			Département		
62 – Autres services extérieurs			-		
Rémunérations intermédiaires et honoraires			Communes		
Publicité, publication			-		
Déplacements, missions			-		
Frais postaux et de télécommunications			Organismes sociaux		
Services bancaires, autres			-		
63 – Impôts et taxes			-		
Impôts et taxes sur rémunération			Fonds européens		
Autres impôts et taxes			CNASEA (emplois aidés)		
64 – Charges de personnel			Autres recettes (précisez)		
Rémunération des personnels			-		
Charges sociales			75 – Autres produits de gestion courante		
Autres charges de personnel			dont cotisations		
65 – Autres charges courantes			76 – Produits financiers		
66 – Charges financières			77 – Produits exceptionnels		
67 – Charges exceptionnelles			78 – Reprises sur amortissement et provisions		
68 – Dotations aux amortissements (provisions pour renouvellement)			79 – Transfert de charges		
TOTAL DES CHARGES PRÉVISIONNELLES			TOTAL DES PRODUITS PRÉVISIONNELS		
86 – Emplois des contributions volontaires en nature			87- Contributions volontaires en nature		
Secours en nature			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Prestations en nature		
Personnel bénévoles			Dons en nature		
TOTAL DES CHARGES			TOTAL DES RECETTES		

L'association sollicite une subvention de :

Résultats cumulés des années antérieures :

Déficit :

Excédent :

2. Règlement n° 99-01 du 16 février 1999 du comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations fondations homologué par arrêté du 8 avril 1999 (J.O. n° 103 du 4 mai 1999).